



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-115057>

Département(s) de publication : **971**

Annonce n° **24-115057**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : MARCHÉ DE TRANSPORTS SCOLAIRES SUR LE PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN 2024 2027 SOUS FORME D'ACCORD CADRE À BONS DE COMMANDE MONO ATTRIBUTAIRE AVEC MAXIMUM POUR 24 LOTS

Description : LA PRÉSENTE CONSULTATION A POUR OBJET LES MARCHÉS RELATIFS À L'EXÉCUTION DE PRESTATIONS DE SERVICES SUR LE PÉRIMÈTRE DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN LA CONSULTATION FAIT L'OBJET D'UN ALLOTISSEMENT EN 24 LOTS À BONS DE COMMANDE CHACUN AVEC MONTANT MAXIMUM MONO ATTRIBUTAIRE

Identifiant de la procédure : 2db2d9fd-900c-4ee2-bd21-ca29eb2004a4

Avis précédent : 015007-2024

Identifiant interne : SMTPCSM-AC-01-2024

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : BAIE MAHAULT

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : POINTE A PITRE

Code postal : 97110

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : ABYMES

Code postal : 97139

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : GOSIER

Code postal : 97190

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINTE ANNE

Code postal : 97180

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : SAINT FRANCOIS

Code postal : 97118

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Ecole joseph théodore faustin 1 et 2 Ecole élémentaire hilarion léogane lot 1

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Abymes

Code postal : 97139

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/06/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres

de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Ecole élémentaire Cora Mayéko Ecole mixte du Bourg 1 et 2 Louis Andréa lot 2

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 12/08/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires,

sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Ecole de Calvaire lot 3

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Ecole élémentaire Suzane Rollon de Poucet Ecole K Moinet de Mare Gaillard lot 5

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Gosier

Code postal : 97190

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Collèges A Isaac Aurélie Lambourde lot 6

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Abymes

Code postal : 97139

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/06/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au

terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Collège Maurice Satineau lot 7

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/07/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires,

sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Collège Gourdeliane lot 8

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Collège Edmond Bambuck lot 9

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Gosier

Code postal : 97190

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/07/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Maitrise de Massabielle lot 10

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Pointe a pitre

Code postal : 97110

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/07/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au

terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lycée LGT Baimbridge LGT Jardin d'Essai LPO Caraïbes Abymes lot 11

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Abymes

Code postal : 97139

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/06/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires,

sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : LGT Providence lot 12

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Abymes

Code postal : 97139

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/06/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Lycée Charles Coeffin lot 13

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/07/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Lycée Augustin Arron lot 14

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/06/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au

terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Lycée Hotelier lot 15

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Gosier

Code postal : 97190

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/07/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires,

sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Lycée Carnot lot 16

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Pointe a pitre

Code postal : 97110

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/07/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Lycée Agricole lot 17

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 17

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/07/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Institut Rural d Education et d Orientation lot 18

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 11/06/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au

terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Ecole élémentaire Pierre Mathieu lot 19

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 19

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires,

sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : A1 Saint François lot 20

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint François

Code postal : 97118

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : A3 Saint François Baimbridge UAG Cité scolaire de Baimbridge Jardin d'essai lot 21

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 21

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint François

Code postal : 97118

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0022

Titre : A4 A4A Saint François Pointe a Pitre Lycée Carnot et Maitrise de Massabielle lot 22

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 22

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint François

Code postal : 97118

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au

terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0023

Titre : A5 A4A Saint François Pointe à pitre Boc Calmet La Persévérance lot 23

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 23

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint François

Code postal : 97118

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires,

sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0024

Titre : SA Navette de Rabattement de Saint Anne lot 24

Description : Marché de transports scolaires sur le périmètre du Syndicat Mixte des Transports du Petit Cul de Sac Marin 2024-2027 sous forme d'accord-cadre à bons de commande mono-attributaire avec montant maximum

Identifiant interne : LOT 24

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60112000 Services de transport routier public

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint Anne

Code postal : 97180

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 23/04/2024

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le contrat est conclu pour une durée ferme de une année scolaire il est reconductible deux fois un an avec la levée des deux tranches optionnelles qui prévoient au total deux années scolaires supplémentaires d'exploitation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Toutes les informations sont disponibles dans le DCE

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Recours gracieux devant le pouvoir adjudicateur sous deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée. Référé précontractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal administratif compétent, jusqu'à la signature du marché, qui peut intervenir au terme d'un délai de onze jours à compter de la date d'envoi de la notification des lettres de rejet des offres aux candidats non retenus (Code de justice administrative, art. L551-1 à L551-12). Référé contractuel devant le juge des référés précontractuels du Tribunal Administratif compétent (Code de justice administrative, art. L551-13 à L551-23) dans les 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution ou dans un délai de six mois à compter du lendemain de la conclusion du marché si un tel avis n'a pas été publié. Recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent sous deux mois à compter de la publication ou notification de la décision ou de l'acte attaqué (Code de justice administrative, art. R421-1). Ce recours peut être précédé d'un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur. Recours de pleine juridiction devant le Tribunal Administratif compétent contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, sous deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées notamment au moyen d'un avis mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE. ass, 16/07/07, Sté Tropic travaux signalisation).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA
GUADELOUPE

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché :** SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC
MARIN

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SYNDICAT
MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL
DE SAC MARIN

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 11,047,889.85 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 180,945 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRANSPORT DU CENTRE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE TRANSPORT DU CENTRE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 1

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 11/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 341,631 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 91,782 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL SO FA VI TA

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SARL SO FA VI TA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 3

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 66,409 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 5

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 388,331 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL VOYAGEURS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SARL VOYAGEURS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 6

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 11/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 497,321 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 7

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 834,100 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COMPAGNIE GUADELOUPEENNE DE TRANSPORTS SCOLAIRES

Offre :

**Identifiant de l'offre : OFFRE COMPAGNIE GUADELOUPEENNE DE TRANSPORTS
SCOLAIRES**

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 8

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,221,723 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 9

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 124,941 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 10

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,863,431 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL SO FA VI TA

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SARL SO FA VI TA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 11

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 11/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 437,655 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRANSPORTS ROSIER

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE TRANSPORT ROSIER

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 12

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 11/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,607,493 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 13

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 630,562 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 14

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 11/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 7

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 280,469 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 15

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 77,901 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 16

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 10

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 235,852 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SA PAJAMANDY

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 17

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 05/07/2024

Date de conclusion du marché : 12/08/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 8

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 91,765 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL VOYAGEURS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SARL VOYAGEURS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 18

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 11/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 9

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 58,971 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : COOPERATIVES DES AUTOCARS REUNIS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE COOPERATIVES DES AUTOCARS REUNIS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 19

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 403,655 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0020

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 20

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0021

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 194,803 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRANSPORTS NAYAGOM

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE TRANSPORTS NAYAGOM

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0021

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 21

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0022

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 157,725 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TRANSPORTS APPATORE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE TRANSPORTS APPATORE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0022

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 22

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0023

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 106,908 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0023

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 23

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0024

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 150,515 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0024

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : CONTRAT LOT 24

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 26/03/2024

Date de conclusion du marché : 23/04/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

**Organisation qui signe le marché : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU
PETIT CUL DE SAC MARIN**

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU PETIT CUL DE SAC MARIN

Numéro d'enregistrement : 25971021800035

Adresse postale : CENTRE LES ACACIAS BELCOURT 1

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : commandepublique@smt.gp

Téléphone : 0590604737

Rôles de cette organisation :

Acheteur

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de
passation de marché**

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LA GUADELOUPE

Numéro d'enregistrement : 17971000900038

Adresse postale : CITE GUILLARD 34 CHEMIN DES BOUGAINVILLIERS

Ville : Basse terre

Code postal : 97100

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr

Téléphone : 0590384900

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : TRANSPORT DU CENTRE

Numéro d'enregistrement : 43904196300034

Adresse postale : MAISON FLEREAU CHEMIN DE POINTE A RETZ

Ville : Morne à l'eau

Code postal : 97111

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : transportducentre@wanadoo.fr

Téléphone : 0590844712

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : SA PAJAMANDY

Numéro d'enregistrement : 39815870900012

Adresse postale : BEBEL ROUTE DE MONTPLAISIR

Ville : Sainte rose

Code postal : 97115

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : info@sa-pajamandy.fr

Téléphone : 0590288298

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002, LOT-0007, LOT-0009, LOT-0010, LOT-0013, LOT-0014, LOT-0015, LOT-0016, LOT-0017

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SARL SO FA VI TA

Numéro d'enregistrement : 50039517300015

Adresse postale : RUE FERDINAND VIGNAL CHAMP FLEURY

Ville : Gourbeyre

Code postal : 97113

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : sofavita@yahoo.fr

Téléphone : 0690351443

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0011

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : SARL TRANSPORTS COMMUN TCL VOYAGES

Numéro d'enregistrement : 80216708000018

Adresse postale : FONDS THEZAN

Ville : Saint anne

Code postal : 97180

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : tclvoyages@gmail.com

Téléphone : 0590882692

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005, LOT-0020, LOT-0023, LOT-0024

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : SARL VOYAGEURS

Numéro d'enregistrement : 35139634600030

Adresse postale : RUE DES BALISIERS

Ville : Abymes

Code postal : 97139

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : sarlvoyageurs@gmail.com

Téléphone : 0590823679

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006, LOT-0018

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : COMPAGNIE GUADELOUPEENNE DE TRANSPORTS SCOLAIRES

Numéro d'enregistrement : 34884585000018

Adresse postale : RUE THOMAS EDISON

Ville : Baie mahault

Code postal : 97122

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : contact@cgtstransports.fr

Téléphone : 0590267615

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0010

Nom officiel : TRANSPORTS ROSIER

Numéro d'enregistrement : 49018813300014

Adresse postale : BIDOU CAMBREFORT

Ville : Capesterre belle eau

Code postal : 97130

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : transportsrosier@live.fr

Téléphone : 0690728445

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0011

Nom officiel : COOPERATIVES DES AUTOCARS REUNIS

Numéro d'enregistrement : 88165781100017

Adresse postale : RUE DADAN

Ville : Capesterre belle eau

Code postal : 97130

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : coop.car971@gmail.com

Téléphone : 0690356920

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0019

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0012

Nom officiel : TRANSPORTS NAYAGOM

Numéro d'enregistrement : 43193894300013

Adresse postale : SECTION PRADEL

Ville : Saint François

Code postal : 97118

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : transport.nayagom@orange.fr

Téléphone : 0590886334

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0021

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0013

Nom officiel : TRANSPORTS APPATORE

Numéro d'enregistrement : 51107002100072

Adresse postale : SECTION COROT BIEN DESIREE

Ville : Saint François

Code postal : 97118

Subdivision pays (NUTS) : Guadeloupe (FRY10)

Pays : France

Adresse électronique : contactappatore@gmail.com

Téléphone : 0690618962

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0022

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 21fd5f64-dc07-46df-924b-43c5d8ade20a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 09/10/2024 à 19:37

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/10/2024